

# Le Ressources Infos-Doc

## La lettre bimensuelle du Pôle

### Ressources de Paris

N°358, 18 juin 2018



#### Le centre de ressources documentaires (Paris)

9 Cour des Petites Ecuries- 75010 Paris

est ouvert :

Lundi de 9H30 à 17H00

Mardi de 14H00 à 17H00

Mercredi de 9H30 à 17H30

Jeudi de 9H30 à 16 H

Fermé le vendredi.

Tél : 01.53.34.34.13 ( deuxième étage )

**Attention** : Le mardi de 9H30 à 13 H à la MDLF  
au 47 rue Archereau 75019 Paris

**Contact** : Agnès HERVE-CAHU

[Documentation75@olgaspitzer.asso.fr](mailto:Documentation75@olgaspitzer.asso.fr)

#### Le CIO (Paris)

9 Cour des Petites Ecuries- 75010 Paris

est ouvert :

le lundi de 9H30 à 17H30

le mardi de 9H30 à 12H30

le mercredi de 9H30 à 18H00

Tél : 01.48.01.87.75 ( 3 ème étage )

**Contact** : Fanny LEFRANCOIS

[orientation@olgaspitzer.asso.fr](mailto:orientation@olgaspitzer.asso.fr)

## Sommaire :

### L'Actualité (en page 2)

- Projet territorial de santé : une instruction ministérielle
- Le département payeur est celui de la juridiction ayant statué en première instance. Avis du Conseil d'Etat
- Attribution de logements sociaux : objectif mixité sociale

### Les Études (en pages 2 et 3)

- Etude des parcours en protection de l'enfance jusqu'à l'âge de 4 ans des enfants nés en 2012 dans trois départements français
- Prévenir les ruptures dans les parcours en protection de l'enfance. Préconisations du CESE
- Quand une chambre régionale des comptes s'immisce dans la gestion d'ESMS privés

### Au Fil des revues (en page 4)

- Emploi. Paris parraine les jeunes de l'aide sociale à l'enfance pour favoriser leur insertion
- Le partage d'informations à l'heure du travail en réseaux
- Il n'y a pas de profil type de la personne radicalisée
- Drame collectif. Le traumatisme chez l'enfant et l'adolescent
- Les intelligences de l'enfant

### Agenda (en page 4)

- La protection sociale en France et en Europe en 2016
- Intelligence artificielle et travail : sommes nous prêts ?
- Le printemps de l'évaluation
- Quelle diffusion et influence des évaluations ? Le cas des politiques pénales et carcérales
- Le travail à l'heure du digital : les défis de la quatrième révolution industrielle en Europe

### Sur les écrans (en page 6)

- A ne pas manquer cette semaine, du 16 au 22 juin 2018

### Rappel : Invitation Assemblée Générale Association Olga Spitzer

**Le mercredi 20 juin 2018** de 11 h à 13 h suivie d'une table ronde sur la psychothérapie institutionnelle à l'Espace Reuilly 21 rue Hénard à Paris (métro Montgallet –ligne 8)

## Actualités...

### Projet territorial de santé : une instruction ministérielle

Les professionnels de la psychiatrie et leurs partenaires du champ sanitaire, social et médico-social ont jusqu'au 28 juillet 2020 pour transmettre au directeur général de l'agence régionale de santé leur premier projet territorial de santé mentale, nouvel outil de coordination prévu par la loi santé, selon des modalités opérationnelles précisées dans une instruction du 5 juin.

Rappel : La loi santé de 2016 cherche à redessiner l'organisation de la psychiatrie en instaurant un "projet territorial de santé mentale" au service du parcours sans rupture des patients. Un décret du 27 juillet 2017 en a défini le cadre d'application et une instruction du 5 juin 2018 vient désormais en préciser les modalités opérationnelles de mise en œuvre. Une "boîte à outils" est en ligne sur [le site internet du ministère des solidarités et de la santé](#) pour décliner et illustrer les priorités du dispositif.

La présente instruction vise à accompagner les acteurs et les ARS dans l'élaboration des projets territoriaux de santé mentale. En application du décret relatif au projet territorial de santé mentale, elle précise les modalités d'association des acteurs, le rôle des ARS, les modalités de mise en œuvre, de contractualisation, de suivi et d'évaluation des projets. Elle renvoie par ailleurs à une « boîte à outils » en ligne sur le site internet du Ministère des solidarités et de la santé pour décliner et illustrer les priorités du décret.

Site Internet du Ministère : « Boîte à outils » : Les actions de prévention et de promotion de la santé mentale, les soins, accompagnements et services attendus sur les territoires de santé mentale

- Exemples de mise en œuvre : <http://solidarites-sante.gouv.fr/projet-territorial-sante-mentale>

**Source** : instruction N° DG OS/R4/DGCS/3B/DGS/P4/2018/137 du 5 juin 2018 relative aux projets territoriaux de santé mentale

### Le département payeur est celui de la juridiction ayant statué en première instance. Avis du Conseil d'Etat

Les mesures d'assistance éducative ordonnées par le juge des enfants sont financées sur le budget du conseil départemental. Le Conseil d'État rappelle que c'est bien le département du siège de la juridiction qui a prononcé la mesure en première instance qui prend en charge la dépense.

**Source** : Références Conseil d'État N° 408223 ECLI:FR:CECHR:2018:408223.20180530 . Inédit au recueil Lebon 1ère et 4ème chambres réunies Mme Florence Marguerite, rapporteur <https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?oldAction=rechJuriAdmin&idTexte=CETATEXT000036976414&fastReqId=997474203&fastPos=1>

### Attribution de logements sociaux : objectif mixité sociale

Dans une instruction du 14 mai 2018, le ministre de la cohésion des territoires rappelle les objectifs et actions à mettre en œuvre en ce qui concerne les attributions de logements sociaux hors et dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), ainsi que les relogements des ménages Dalo, en application de la loi Égalité et citoyenneté du 27 janvier 2017 qui vise notamment "la mixité sociale et résidentielle". Cette loi prévoit, entre autres, qu'un minimum de 25 % des attributions annuelles de logements sociaux hors des QPV doit être réalisé au profit des demandeurs les plus pauvres.

**Source** : [http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2018/06/cir\\_43432.pdf](http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2018/06/cir_43432.pdf)

## Les études...

### Etude des parcours en protection de l'enfance jusqu'à l'âge de 4 ans des enfants nés en 2012 dans trois départements français

Dans le cadre du dispositif Olinpe, l'ONPE a réuni en 2017 le comité technique sous la forme d'un groupe de travail portant sur les analyses longitudinales. Ce groupe de travail réunit trois départements volontaires et disposant de données sur plusieurs années – les Côtes-d'Armor, le Finistère et le Vaucluse – ainsi que la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).

Il a pour objectif de proposer une méthode pour élaborer des résultats robustes, permettant une analyse longitudinale des parcours en protection de l'enfance.

Cette note 1 présente les premiers résultats réalisés à partir des bases de données portant sur les années 2012 à 2016 pour ces trois départements. Le groupe a étudié les parcours dans le dispositif de protection de l'enfance des enfants nés en 2012 dans ces trois départements, de leur naissance jusqu'à leur quatrième anniversaire. Ce travail, au titre de premiers résultats exploratoires, permettra d'avoir une vision complète des parcours des enfants en protection de l'enfance, et même, à terme, des parcours de toute une génération avec un recul de dix-huit années, voire vingt et une avec l'intégration des jeunes majeurs.

**Source** : ONPE, note d'actualité, mai 2018, page consultée le 18 juin 2018 [https://www.onpe.gouv.fr/system/files/publication/note\\_analyse\\_longitudinale.pdf](https://www.onpe.gouv.fr/system/files/publication/note_analyse_longitudinale.pdf)

## Les études...

### Prévenir les ruptures dans les parcours en protection de l'enfance : le CESE a adopté son avis. Séance plénière du 13 juin 2017

Présenté par Antoine Dulin, et voté le 13 juin, son rapport rassemble des propositions concrètes et convaincantes pour, enfin, « prévenir les ruptures dans les parcours en protection de l'enfance ». Le Conseil économique social et environnemental (Cese) propose ainsi 21 solutions, pour éviter ruptures et impasses, aux jeunes de l'Aide sociale à l'enfance.

« Les jeunes protégés par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) ne sont pas visibles dans l'agenda politique et médiatique alors qu'elles et ils connaissent pourtant de nombreuses difficultés tout au long de leurs parcours. Le CESE a été saisi par le Premier ministre en avril 2018 pour travailler sur deux situations particulières : celle des « jeunes en difficultés multiples » et celle des jeunes majeurs.

Les « jeunes en difficultés multiples », malheureusement appelés « incasables », sont des jeunes ayant connu des négligences et violences graves qui ont perturbé leur développement, et qui rencontrent des difficultés dans plusieurs domaines (éducation, santé, relation aux autres, loisirs...).

La sortie de la protection de l'enfance, quant à elle, rime trop souvent avec précarité. Un grand nombre de jeunes majeurs ne bénéficient pas d'un contrat jeune majeur (aide financière et accompagnement) jusqu'à leurs 21 ans et quand elles et ils en bénéficient, les durées sont extrêmement réduites (3 à 6 mois).

La prise en charge défaillante de ces deux publics constitue un véritable gâchis économique au regard de l'investissement de la collectivité publique pour la protection de l'enfance (environ 10 milliards d'euros) et un non-sens éducatif et social puisqu'il engendre souvent une perte d'estime de soi pour les jeunes mais aussi pour les professionnels qui les accompagnent. C'est sur la base de ce constat que le CESE formule une série de préconisations qui nourriront la future stratégie interministérielle pour la protection de l'enfance et de l'adolescence (2018-2022) qui sera mise en place par le Gouvernement et les conseils départementaux... »

**Source** : Prévenir les ruptures dans les parcours en protection de l'enfance. Avis du Conseil économique, social et environnemental sur le rapport présenté par M. Antoine Dulin, rapporteur N° 2018-17 NOR : CESL1100017X – Séance du mercredi 13 juin 2018 : page consultée le 18 juin 2018 : <http://www.lecese.fr/content/prevenir-les-ruptures-dans-les-parcours-en-protection-de-lenfance-le-cese-adopte-son-avis>

### L'avis de la CNAPE à propos du rapport Dulin (CESE)

Parmi les préconisations portées par la CNAPE, certaines ont été retenues dans le rapport présenté le 13 juin dernier sur les thèmes de :

- l'amélioration de la gouvernance de la protection de l'enfance et de la connaissance statistique ;
- le développement de la prévention ;
- la révision des programmes de formation continue pour développer la connaissance sur les besoins fondamentaux et l'expertise de mise en œuvre de partenariat;
- la meilleure prise en charge des enfants à difficultés multiples, notamment la création d'équipes mobiles pour accompagner les enfants ayant la double problématique protection de l'enfance et handicap ;
- le droit « à expérimenter » pour les jeunes et la reconnaissance de la prise de risque pour les professionnels qui les accompagnent ;
- l'accompagnement à la sortie du dispositif à la majorité avec notamment le développement du protocole départemental accès à l'autonomie, l'avancement de l'entretien à 16 ans, le développement d'un réseau de personne ressources pour les jeunes majeurs (pairs ou parrainage), un guide des démarches à réaliser.

**Source** : CNAPE page consultée le 18 juin 2018 : <https://www.cnape.fr/avis-du-cese-des-propositions-concretes-pour-la-protection-de-lenfance/>

### Quand une chambre régionale des comptes s'immisce dans la gestion d'ESMS privés

Fort d'une nouvelle compétence prévue par la loi santé, une chambre régionale des comptes, celle des Pays de la Loire, a entrepris de contrôler la gestion d'une grosse association gestionnaire de Vendée dans le champ du handicap. Riche d'enseignements, valables pour l'ensemble des établissements sociaux et médico-sociaux, son rapport vient d'être publié.

**Source** : Une association majeure du secteur du handicap, l'ADAPEI-ARIA 85 en Vendée, Cour Régionale des comptes Pays de Loire, page consultée le 18 juin 2018 <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/une-association-majeure-du-secteur-du-handicap-ladapei-aria-85-en-vendee>

## Au Fil des revues

**Emploi : Paris parraine les jeunes de l'aide sociale à l'enfance pour favoriser leur insertion** La gazette santé Famille n°150 avril 2018 page 46

Le département de Paris a mis en place en octobre 2015, un parrainage professionnel pour les jeunes bénéficiaires de l'aide sociale à l'enfance. Objectif : leur assurer les moyens d'une insertion sociale et professionnelle de qualité  
Contact : Julien Mache, bureau de l'aide sociale à l'enfance : 01 42 76 21 26 [ présentation de l'éditeur]

**« Le partage d'informations à l'heure du travail en réseaux** tsa n° 92 mai 2018 pages 15 à 21

Les notions de parcours, de coordination, de travail en réseau impliquent de partager des informations entre professionnels. Comment concilier ces logiques avec le respect de la vie privée des usagers, l'obligation de discrétion ou le secret professionnel ? La question s'avère complexe et les récentes évolutions législatives ne règlent pas tout.  
[Présentation de l'éditeur]

**« Il n'y a pas de profil type de la personne radicalisée . Véronique Le Goaziou » Actualités sociales hebdomadaires N° 3059 du 4 mai 2018 pages 34 à 35**

Pourquoi, comment un jeune se radicalise-t-il ? Pour tenter de répondre à ces questions, de mars 2016 à juillet 2017, la sociologue Véronique Le Goaziou a mené deux études, sur le secteur socio-éducatif et la prévention spécialisée à l'épreuve du processus de radicalisation. Elle a notamment suivi la démarche d'une cellule d'écoute et d'accompagnement des familles, qui montre qu'il est possible de prévenir la radicalisation à condition de s'en donner les moyens.  
[ présentation de l'éditeur]

Pour consulter les études : Addap13, page consultée le 14 juin 2018 : <https://www.addap13.org/L-educatif-au-prisme-de-la-radicalisation.html>

**Drame collectif. Le traumatisme chez l'enfant et l'adolescent** L'école des parents n° 627 avril-mai-juin 2018 pages 31 à 60

Lien : <https://www.cairn.info/revue-l-ecole-des-parents-2018-2.htm>

Les attentats terroristes de ces dernières années posent de manière cruciale la question des psychotraumatismes induits par les drames collectifs : guerres, catastrophes naturelles ou industrielles, accidents de car, etc. Leur impact est souvent sous-évalué chez l'enfant et l'adolescent, en raison de la discrétion de leurs symptômes. Comment ces traumatismes se manifestent-ils, à court terme et dans la durée, et comment les soigner, à l'échelle individuelle ou familiale ? Comment faire en sorte que l'enfant exprime ses angoisses, sa souffrance, et parvienne à « vivre avec » ? Car l'enfant n'oublie jamais les violences vues ou subies, surtout si elles sont associées à la mort d'un proche. Ce dossier de L'école des parents, réalisé à l'aide de nombreux spécialistes du trauma (psychologues, psychiatres, thérapeutes, chercheurs) analyse cette thématique, hélas d'actualité, et propose des pistes de prise en charge thérapeutiques. [présentation de l'éditeur]

**Les intelligences de l'enfant** Sciences humaines n° 303 mai 2018 pages 28 à 59

Qu'est-ce que l'intelligence ? Est-elle une ou multiple ? Peut-on vraiment la mesurer ? La stimuler ? Ou au contraire l'éteindre ? Pourquoi les enfants précoces fascinent-ils autant ? Comment donner une place réelle à toutes les personnalités, à toutes les aptitudes, sans étouffer les talents atypiques ni céder à la démagogie ? Ces débats reçoivent aujourd'hui des réponses renouvelées sous l'impulsion des sciences cognitives et des études comparatives internationales. On connaît mieux la façon dont se forment et se développent l'intelligence, les circuits cérébraux des processus cognitifs, leurs stimulants et leurs entraves. Ces travaux participent à une redéfinition de l'esprit humain, cristallisent des enjeux de société, impliquent une nouvelle façon de concevoir l'enfant, son développement, son éducation. Ce dossier, composé avec les meilleurs spécialistes actuels, propose un état des lieux des savoirs, des inconnues et des débats actuels, de manière à permettre à chacun de s'en saisir pour en discuter collectivement en connaissance de cause. [présentation de l'éditeur]

## Les Agendas...

### « La protection sociale en France et en Europe en 2016 » CONFERENCE DE PRESSE

**Mercredi 20 juin 2018**

Résultats des comptes de la protection sociale « La protection sociale en France et en Europe » analyse les évolutions récentes des prestations sociales et des ressources les finançant, pour les différents risques (santé, vieillesse-survie, famille, emploi, logement, pauvreté-exclusion). Ces dépenses sociales sont mises en perspective et comparées avec celles des autres États membres de l'Union européenne. L'édition 2018 s'enrichit d'une analyse portant sur l'effort social de la nation au service de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

**Lieu :** (accueil à partir de 9h) de 9h30 à 10h30 À la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques 10, place des Cinq-Martyrs-du-Lycée-Buffon - Paris 14e - Salle 4232R. Merci de confirmer votre présence par mail à [drees-infos@sante.gouv.fr](mailto:drees-infos@sante.gouv.fr)

**Contact :** Souphaphone Douangdara - 01 40 56 81 97 .

### Intelligence artificielle et travail : sommes-nous prêts ? Webconférence

**Vendredi 29 juin de 12h à 12h45**

L'intelligence artificielle (IA) fait l'objet de beaucoup de fantasmes et de craintes, notamment parce qu'elle permet d'autonomiser de manière accrue des tâches, jouant ainsi un rôle majeur dans les mutations du travail. On parle d'une technologie qui, en automatisant certaines tâches, va se substituer au travail humain et ainsi transformer sa valeur ajoutée.

Mais ce qui va jouer sur les mutations du travail, ce n'est pas tant l'existence de l'IA ou ses progrès mais la manière dont elle sera déployée dans les organisations du travail, les gains de productivité attendus et le degré de complexité des tâches qui composent un métier.

Quels sont les avantages et les risques si l'IA se diffuse largement dans nos environnements professionnels ? Quels effets sur les métiers, les compétences, les organisations et les conditions de travail ?

**Le 29 juin, de 12 h à 12 h 45,** [Julia Charrié](#) et [Salima Benhamou](#) vous présenteront leurs analyses et proposent de débattre, avec vous, sur ces questions. [► Inscription en ligne](#)

### Le printemps de l'évaluation

**Jeudi 28 juin 2018**

Organisé à l'Assemblée nationale, ce colloque réunira parlementaires, citoyens, universitaires et responsables d'administrations autour de l'évaluation des politiques publiques. Après le propos introductif d'Esther Duflo, professeur au MIT et spécialiste du sujet, les deux premières sessions seront consacrées à la présentation d'évaluations récentes de politiques sociales, éducatives et fiscales.

**Lieu :** 13h00 à 18h30 Assemblée nationale, 101, rue de l'Université. - 75007 Paris

Site Internet : <http://www.strategie.gouv.fr/>

Email : [france-strategie@infos.france-strategie.fr](mailto:france-strategie@infos.france-strategie.fr)

### Quelles diffusion et influence des évaluations ? Le cas des politiques pénales et carcérales

**Mercredi 04 juillet 2018**

Cinquième séance du cycle « Évaluation d'impact des politiques publiques » organisé par France Stratégie.

**Lieu :** 13h30 à 17h00 IEP 27, rue Saint-Guillaume. - 75007 Paris

Site Internet : <http://www.strategie.gouv.fr/>

Email : [france-strategie@infos.france-strategie.fr](mailto:france-strategie@infos.france-strategie.fr)

### Le travail à l'heure du digital : les défis de la quatrième révolution industrielle en Europe

**Vendredi 06 juillet 2018**

Si l'ensemble des pays européens s'interrogent sur la grande transformation digitale et ses impacts sur nos emplois, nos activités économiques et nos institutions sociales, tous ne mettent pas l'accent sur les mêmes enjeux et le même type de réformes. Quatre tables rondes, associant experts internationaux et français, acteurs privés et partenaires sociaux, examineront la manière dont les gouvernements européens peuvent relever les défis de la quatrième révolution industrielle. Les débats aborderont aussi bien les enjeux de réforme de l'État providence ou de la formation tout au long de la vie, que les voies et moyens d'améliorer le dialogue social ou la nécessité d'adapter le système socio-fiscal et de réguler l'économie des plateformes.

**Lieu :** 09h15 à 18h00 France Stratégie, 20, av. de Ségur. - 75007 Paris Informations : <http://www.strategie.gouv.fr/>

Email : [france-strategie@infos.france-strategie.fr](mailto:france-strategie@infos.france-strategie.fr)

## Sur les écrans ..

A ne pas manquer cette semaine, du 16 au 22 juin 2018

### **-Des mots contre Daech Arte Regards, magazine de société (2017) Arte à 13h00 (30 min) Mardi 19 juin 2018**

Farida Khalaf est irakienne et fait partie de la communauté kurdophone des Yézidis, persécutés de longue date par les djihadistes. Avec sa mère et ses deux frères, elle a échappé aux griffes de Daech et vit désormais en Allemagne. Elle témoigne des sévices dont elle a été victime.

### **-La testostérone : rendrait-elle les hommes agressifs ? X:enius, magazine de découvertes (2018 Arte à 17h10 (26 min) ) Mardi 19 juin**

Quid de la violence de la gent masculine ? En France et en Allemagne, 85 % des personnes inculpées pour coups et blessures s'avèrent être des hommes. Une hormone, la testostérone, que les hommes produisent dix fois plus que les femmes, est souvent mise en cause dans les agressions. Les études réalisées sur des animaux semblent confirmer ce diagnostic. Mais une hormone peut-elle, à elle seule, entraîner un comportement agressif ?

### **-Un monde sans femmes Documentaire Arte Mardi 19 juin à 20h50**

Sur le continent asiatique, des décennies de politiques de contrôle des naissances et d'avortements sélectifs ont des conséquences désastreuses. Selon les estimations, il « manquerait » actuellement quelque 200 millions de femmes afin d'assurer l'équilibre entre les sexes. Pour pallier ce manque, des fillettes sont enlevées dans le but d'être mariées une fois adultes au fils de la famille, tandis que des parents d'âge mûr vantent sur des marchés matrimoniaux les qualités de leurs descendants masculins restés célibataires. Mais l'Empire du Milieu ne constitue pas un cas isolé. En Inde, en Corée du Sud et au Viêtnam, on observe les mêmes tendances inquiétantes, lesquelles entraînent une augmentation des enlèvements, des trafics et de l'exploitation sexuelle. Comment en est-on arrivé à de tels extrêmes ? Et comment expliquer qu'en dépit de nombreux cris d'alarme le nombre de « femmes manquantes » ne cesse de progresser ?

### **-Esclaves de Daech - Le destin des femmes yézidies Documentaire Arte Mardi 19 juin à 22h20**

A l'été 2014, les yézidis se retrouvent au centre de l'attention internationale, quand l'Etat islamique prend Sinjar, principale ville de cette minorité kurdophone, de l'Irak. Là et dans les villages alentour, Daech a perpétré des crimes épouvantables, assassinant les hommes et réduisant les femmes à l'esclavage sexuel. Deux femmes yézidies livrent leur terrible témoignage, dans l'espoir que justice soit rendue. Dans une communauté où le viol déshonore celles qui en sont victimes et entraîne leur exclusion, ces deux témoignages se révèlent d'autant plus courageux et précieux que des dizaines de femmes yézidies abusées ont préféré se donner la mort plutôt que d'être reniées.

### **-Kurdistan, la guerre des filles Documentaire français de Mylène Sauloy (2016) Arte à 23h35 (55 min) Mardi 19 juin**

De Paris à Kobané, en Syrie, du Kurdistan de Turquie au Sinjar en Irak, une immersion dans le mouvement des femmes kurdes luttant contre Daech. Leur slogan ? « Femmes ! Vie ! Liberté ! » Mais cette armée de femmes, formée militairement et politiquement, qui porte haut le projet d'une société affranchie du patriarcat, s'inscrit dans un mouvement de résistance déjà ancien, créé il y a bientôt quarante ans en Turquie autour de Sakine Cansiz. Cofondatrice du PKK, assassinée avec deux autres militantes kurdes à Paris le 10 janvier 2013, cette icône a inspiré des générations de femmes. Elle est en outre à l'origine des communautés et des camps d'entraînement installés dans les montagnes du Qandil, dans le nord de l'Irak, qui rassemblent des femmes kurdes de la région mais aussi d'Europe, unies par un même idéal : construire des sociétés démocratiques, multiethniques et multiconfessionnelles pour, peut-être, changer l'histoire du Proche-Orient.

### **-Les violences conjugales en Roumanie Arte Regards, magazine de société (2018) à 13h00 (30 min) Jeudi 21 juin 2018**

Leurs histoires ne font pas la une mais elles émeuvent, surprennent et donnent à réfléchir. En prise avec un thème d'actualité, les reportages choisis par Arte Regards vont à la rencontre de citoyens européens et proposent une plongée inédite dans leurs réalités quotidiennes.

### **-L'empathie X:enius, magazine de découvertes (2016) Arte à 17h10 (26 min) Jeudi 21 juin 2018**

L'empathie, cette faculté d'éprouver les sensations d'autrui, est profondément ancrée en nous. Comment peut-on expliquer ce phénomène ? Les animaux sont-ils eux aussi capables d'empathie ? Peut-on en quelque sorte « cultiver » ce sentiment ?

### **-Les invisibles Documentaire français de Sébastien Lifshitz (2012) Diffusé sur LCP-Assemblée nationale à 20h30 (110 min) A revoir en replay**

Maurice, Monette, Lucien et Thérèse sont tous nés dans l'entre-deux-guerres. Ils partagent deux points communs, celui d'être homosexuels et d'avoir osé le vivre au grand jour, à une époque où la société les rejetait. Aujourd'hui, tous âgés, ils racontent ce que fut cette vie insoumise, partagée entre la volonté de rester des gens comme les autres et l'obligation de s'inventer une liberté pour s'épanouir. Chacun se souvient de son histoire et de ses anecdotes. Ces témoins n'ont pas eu peur d'assumer leur sexualité.